Gemeinde Büllingen

Ostbelgien

Annexe X

# ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Concerne la demande d'un permis d'environnement de 2ième classe de la H. MERTENS SA, c/o Mr. Eric WALIN, avec siège à 4760 BÜLLINGEN, Brückberg 40, pour le maintien en activité d'une exploitation visant à la fabrication d'aliments pour bétails et à la vente d'aliments et d'engrais ainsi que ses annexes, dont le permis d'environnement arrive à échéance le 06/10/2024 pour l'exploitation située à 4760 BÜLLINGEN, Brückberg 40 (division 1, section C, N° 147k²).

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 18/03/2024.

| Date d'affichage de la demande | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de l'enquête | Les observations écrites peuvent être adressées à |
|---|---|---|---|
| **Mardi, le 12/03/2024** | **Lundi, le 18/03/2024** | Service de l'urbanisme de la commune de BÜLLINGEN, **mardi, le 02/04/2024 à 11.00 h** | Commune de BÜLLINGEN - Hauptstraße 16 4760 BÜLLINGEN |

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (à l'exclusion des heures de fermeture de la commune), ainsi que le 21/03/2024 et le 28/03/2024 jusqu'à 20.00h (uniquement sur rendez-vous 24 heures à l'avance: Tél.: 080/640.009).
Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:
- de la Fonctionnaire Technique: Service public de la Wallonie - Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement à 4000 LÜTTICH, Rue Montagne Sainte Walburge 2 (Tél. 042/24.57.20 ou 042/24.58.19);
- du demandeur.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est la Commune de BÜLLINGEN.

Büllingen, le 12/03/2024

PAR LE COLLEGE:

Julia KEIFENS,
Directrice Générale

GEMEINDE BÜLLINGEN

Friedhelm WIRTZ,
Bourgmestre